

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Concernant le projet hydroélectrique sur la rivière Romaine

Par Ilya Klvana et Amélie Robillard

Le 4 décembre 2008

Auteurs :

Ilya Klvana, résident de la Minganie, citoyen québécois et donc aussi copropriétaire d'Hydro-Québec

Amélie Robillard, résidente de la Minganie, citoyenne québécoise et donc aussi copropriétaire d'Hydro-Québec

Intérêts et préoccupations par rapport au projet :

Nous nous intéressons beaucoup au projet de construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine pour plusieurs raisons.

Premièrement, nous habitons à quelques kilomètres à peine de l'embouchure de la rivière Romaine. Nous utilisons régulièrement cette rivière et ses berges à des fins récréatives (baignade, canot, kayak, chasse, pêche, cueillette de petits fruits, ski de fond, ...) et nous apprécions grandement son caractère sauvage.

Deuxièmement, nous pensons que la construction de barrages ne constitue pas une avenue intéressante et viable à long terme pour le développement économique de la région. Nous croyons qu'il serait plus bénéfique pour la région d'investir dans la diversification de son économie par le biais d'activités économiques axées sur les produits et les services à haute valeur ajoutée, plutôt que sur l'extraction de ressources primaires (comme l'hydroélectricité).

Troisièmement, nous sommes inquiets pour l'avenir de l'ensemble des rivières de la Minganie, puisque c'est une des rares régions au Québec où la plupart des rivières n'ont pas encore été harnachées, et nous aimerions que cette particularité régionale soit préservée, puisqu'elle constitue un patrimoine mondial d'une grande rareté de nos jours.

Notre avis sur le projet :

Tout comme une partie importante de nos élus et de nos concitoyens en Minganie, nous croyons que notre région aurait besoin de se développer d'avantage au niveau économique (sans négliger les aspects sociaux et culturels) afin de garantir son épanouissement à long terme.

Cependant, nous sommes convaincus que le projet Romaine, surtout tel que proposé par Hydro-Québec, ne répond pas à ce besoin – surtout si l'on considère le faible nombre d'emplois qui seront disponibles après la période de la construction. Nous pensons même qu'à moyen et à long terme, la construction du complexe Romaine risque plutôt de nuire au développement de la région en restreignant (même si c'est involontaire) la diversification économique dont nous aurions tant besoin.

En effet, la construction du complexe Romaine encouragera certainement une part importante des compétences et des talents que nous avons ici en Minganie (tant chez les entrepreneurs, les travailleurs, que chez les nouveaux et futurs diplômés) à se spécialiser dans des domaines connexes à la construction du complexe Romaine, délaissant du même coup les autres domaines. Il en va de même pour les capitaux financiers et les infrastructures que nous avons ici

dans la région. Ce phénomène risque d'être particulièrement marqué ici en Minganie étant donné le contraste très marqué entre l'ampleur du projet Romaine et la faible densité de population dans la région, ce qui se traduit par un nombre limité de travailleurs, d'entreprises, de nouveaux diplômés, d'étudiants, mais aussi d'infrastructures et de capitaux.

Nous craignons donc que la construction du complexe Romaine, surtout s'il s'échelonne sur une période aussi courte que 10 à 12 ans (à noter que la période de travail réel sera plus courte pour la plupart des corps de métier), mènera à une « crise économique » à l'échelle régionale, une fois les travaux terminés. En effet, la construction du complexe Romaine créera une situation d'effervescence économique, caractérisée entre autres par des investissements au niveau des entreprises capables d'offrir des services à Hydro-Québec, par la formation des travailleurs locaux dans domaines reliés au projet, par l'arrivée de nombreux travailleurs, dont certains vont probablement chercher à s'installer dans la région avec leurs familles, par la montée des prix des logements et des maisons, ainsi que par un moins grand intérêt pour les autres domaines. Suite à cette période d'effervescence économique, on risque donc d'assister à un « crash » économique à l'échelle régionale, puisqu'il n'y aura pas ou peu d'alternatives vers lesquelles se tourner.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, nous craignons que durant la période de construction, les travailleurs, les contracteurs et les sous-contracteurs « monopolisent » une grande part de la capacité d'hébergement de la région (surtout durant les premières années alors que les camps pour travailleurs ne seront pas encore en place, mais aussi tout au long de la période de construction – même si Hydro-Québec fournit des camps et des roulottes aux travailleurs, il y aura toujours des gens rattachés au projet qui chercheront à être hébergés dans les communautés). Ceci repoussera inévitablement une grande partie de la clientèle touristique vers d'autres destinations. Étant donné que le tourisme dépend beaucoup de la réputation d'une région, cet effet négatif se fera certainement ressentir non seulement durant la période de construction, mais aussi plusieurs années plus tard, au moment où la région aura justement un besoin de se tourner vers des alternatives économiques (comme le tourisme).

Un problème similaire risque aussi de surgir au niveau de la disponibilité et des qualifications de la main d'œuvre. Durant la période de construction, on peut s'attendre à ce que les entrepreneurs locaux œuvrant dans des domaines non reliés à la construction du complexe Romaine aient beaucoup de difficulté à recruter et à garder leurs employés, puisqu'ils risquent d'être incapables de concurrencer les salaires et les conditions d'emploi offerts par Hydro-Québec. Le résultat, c'est qu'ils risquent de faire face à un double problème. Tout d'abord, ils vont probablement avoir une certaine difficulté à maintenir leurs activités durant la période de construction, au point que certains risquent même de fermer leurs entreprises, ou de réorienter leurs activités. Ensuite, une fois la période de construction achevée, la main d'œuvre qui sera à nouveau disponible risque de ne pas toujours détenir les qualifications requises pour travailler dans un nouveau domaine, étant donné qu'elle se sera spécialisée dans des champs de compétences reliés à la construction d'ouvrages hydroélectriques. Cette situation risque, encore là, de nuire à la mise en place d'alternatives économiques après la période de construction.

Nous craignons donc que, malgré ses importantes retombées économiques à court terme, la construction du complexe Romaine (ou de tout autre projet de cette envergure) constitue un sérieux piège économique à long terme. En s'accaparant une partie importante des infrastructures

régionales (comme par exemple la capacité d'hébergement touristique), ainsi qu'une grande part du capital humain (entrepreneurs, travailleurs, nouveaux diplômés), un tel projet risque fortement de nuire à la diversification économique de la région. Après la période de construction, il sera donc particulièrement difficile de repartir sur de nouvelles bases. La région risque alors de se retrouver dans une situation économique et sociale encore plus appauvrie qu'aujourd'hui.

Si l'on considère la problématique à l'échelle du Québec, on se rend vite compte que l'ensemble de l'industrie de la construction de barrages hydroélectriques sera tôt ou tard en péril. Même si l'hydroélectricité peut être considérée comme une énergie renouvelable, les rivières, elles, ne sont pas renouvelables : une fois que nous avons installé des barrages dessus, nous ne pouvons pas recommencer! L'industrie de la construction de barrages se retrouvera donc tôt ou tard devant une rupture de stock de la ressource dont elle dépend le plus : les rivières elles-mêmes!

Cette éventualité n'est absolument pas à prendre à la légère, puisque, comme mentionné plus haut, le simple fait de favoriser aujourd'hui cette industrie encourage les travailleurs, les diplômés et les entreprises à se spécialiser dans un domaine qui sera tôt ou tard sans avenir!

L'histoire nous a déjà démontré, à maintes reprises, et dans plusieurs régions au Québec, qu'un système économique axé principalement sur l'exploitation des ressources primaires n'est pas une solution viable et souhaitable à long terme, ni pour les collectivités locales, ni pour le Québec dans son ensemble. Il suffit de penser à ce qui est arrivé aux collectivités qui dépendaient des pêcheries de poissons de fond, à celles qui vivaient de l'industrie forestière, ou encore à certaines collectivités dont l'économie était ou est axée sur l'industrie minière (ex : Murdochville ou même Sept-Îles qui a eu à subir un fort ralentissement dans les années 1980), etc. En plus d'être non viable, un tel système économique représente un piège pour ceux qui en dépendent, puisqu'il devient très difficile de développer des alternatives étant donné l'effet de « monopole » que ces grosses industries exercent tant sur les ressources humaines que les ressources matérielles.

Nous devrions donc nous servir des leçons du passé, profiter du projet Romaine pour réfléchir à notre avenir, et investir massivement dans la diversification économique de nos régions en encourageant avant tous les produits et les services à haute valeur ajoutée, et ce dans tous les domaines. Si l'on investissait les 8 milliards de dollars qui seront nécessaires pour la construction du complexe Romaine (et des lignes de transmissions) dans la diversification économique de nos régions, imaginez les résultats que l'on pourrait obtenir! 8 milliards de dollars, cela représente des investissements moyens de l'ordre de 1 million de dollars dans 8 000 projets de développement différents; ou 8 millions de dollars investis dans 1000 projets différents! C'est énorme! Les retombées économiques et la viabilité à long terme d'une telle approche seraient certainement bien meilleures que les résultats que nous avons obtenus jusqu'à présent avec une approche axée sur l'extraction des ressources primaires.

En ce sens, notre mémoire appuie l'opinion d'une bonne partie des élus et des gens de notre région : ce que nous voulons, c'est du développement économique pour la Minganie (ainsi que pour le Québec dans son ensemble). Mais il faut avant tout que ce développement soit viable à long terme et aussi diversifié que possible, ce qui n'est pas le cas avec le projet de construction

du complexe Romaine, tel que proposé par Hydro-Québec. Nous sommes donc d'avis que le projet de construction du complexe Romaine ne devrait pas être autorisé.

Modifications suggérées au projet :

Advenant le cas où le projet serait autorisé, nous croyons que celui-ci devrait être modifié afin de répondre aux trois conditions suivantes :

Première condition :

La construction du complexe Romaine devrait être échelonnée sur une période de 30 à 40 ans (plutôt qu'une dizaine d'années), de sorte que le projet puisse être réalisé avec seulement quelques centaines de travailleurs (au lieu du nombre élevé de travailleurs prévu qui pourrait atteindre jusqu'à 2400 au plus fort des travaux). Cette approche permettrait d'augmenter grandement la proportion de travailleurs (ainsi que des contracteurs et des sous-contracteurs) provenant de la Minganie. Ceci est d'autant plus vrai si l'on tient compte de la population restreinte qui habite la région.

De plus, le fait d'échelonner ainsi les travaux permettrait aux travailleurs et aux étudiants de bénéficier de suffisamment de temps pour obtenir les formations nécessaires à leur embauche, tout en leur permettant ensuite de travailler à la réalisation du projet durant une bonne partie de leur carrière. Il en va de même pour les entrepreneurs qui pourraient alors mieux s'organiser et se permettre d'investir à plus long terme dans des infrastructures et des savoirs-faires reliés au projet.

Les bénéfices d'une telle approche seraient nombreux : maximisation des retombées économiques en Minganie, possibilité de profiter de ces retombées sur une période nettement plus longue, meilleure préparation à la venue des divers aspects du projet, possibilité de mieux se préparer à la fin de la période de construction du projet en travaillant à la consolidation d'alternatives économiques, réduction des problèmes liés à la saturation de la capacité d'hébergement, réduction des impacts négatifs liés au transport des travailleurs (ils seraient moins nombreux à provenir de l'extérieur), tant sur le plan financier, personnel, familial qu'au niveau des impacts de cette circulation sur la qualité de vie et la sécurité des gens qui habitent les agglomérations qui sont traversées par la route 138.

Nous demeurons sceptiques quant aux arguments d'Hydro-Québec en faveur de son échéancier plutôt court. Hydro-Québec prétend entre autres qu'il faut que le projet se réalise dans un laps de temps aussi court que possible afin de limiter les pertes de revenus liés à des centrales qui ne sont pas encore construites ou en production. Nous comprenons cet argument. Cependant, nous trouvons qu'Hydro-Québec n'expose pas toute la vérité : un projet échelonné sur une plus longue période permettrait d'espacer et de réduire les emprunts nécessaires à sa réalisation. Ceci permettrait de limiter la contribution du projet à la dette du Québec, ce qui est une considération importante, surtout en période de crise économique.

Deuxième condition :

Avant le début des travaux, il faudrait que le gouvernement du Québec accorde un statut de protection permanent à toutes les rivières encore sauvages au Québec, et ce sans aucune exception, peu importe leur taille. Dans ce cas, la rivière Romaine serait la dernière rivière à être harnachée. Cette façon de penser peut paraître extrémiste à première vue, mais dans les faits, nous trouvons qu'elle est nettement moins extrémiste que la tendance actuelle d'harnacher la grande majorité des rivières du Québec, les unes après les autres. Compte tenu du nombre important de rivières déjà harnachées (non seulement au Québec, mais partout dans le monde) nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir envers les générations futures de préserver les rivières qui sont encore sauvages.

Nous croyons que les rivières à leur état sauvage constituent (et ont toujours constitué) une part importante de l'âme et de l'identité du Québec. Il serait donc primordial de pouvoir léguer ce précieux patrimoine aux générations futures.

Nous avons l'unique opportunité ici au Québec de pouvoir léguer à nos enfants un patrimoine constitué à la fois de rivières sauvages d'une beauté et d'une richesse écologique enviable et d'un vaste réseau de barrages et de centrales hydroélectriques fournissant une énergie à bon prix et en quantité déjà plus que suffisante pour nos besoins actuels et futurs. Nous croyons que le Québec devrait saisir cette opportunité exceptionnelle alors qu'il est encore temps de le faire.

Selon nous, l'idéologie actuelle d'Hydro-Québec, qui prône une production hydroélectrique de plus en plus importante afin de pouvoir vendre de l'électricité à nos voisins américains et ontariens, tout en espérant que ceux-ci construisent moins de centrales thermiques, n'est pas une idéologie profitable à long terme, ni pour le Québec, ni pour l'environnement.

Premièrement, le fait de permettre à nos voisins d'acheter notre électricité risque fort bien d'encourager encore plus leur « boulimie énergétique », plutôt que de vraiment réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Deuxièmement, en vendant de l'électricité à nos voisins, nous mettons à leur portée un outil de plus pour les aider à développer leur propre système économique. Ceci constitue une erreur très sérieuse sur le plan stratégique: au lieu de vendre notre électricité, nous devrions plutôt la garder pour nous, investir dans notre diversification économique (plutôt que dans l'extraction de nos ressources primaires), pour finalement pouvoir vendre une plus grande variété de produits à haute valeur ajoutée à nos voisins.

Il ne faut pas non plus oublier que jusqu'à présent nous avons développé le potentiel hydroélectrique aux endroits où les coûts étaient généralement les moindres. Le coût de développement du potentiel résiduel sera donc nécessairement plus élevé. Si nous continuons à harnacher les rivières qui demeurent encore sauvages, nous prenons donc aussi le risque de léguer à nos enfants une dette importante, en plus d'un patrimoine naturel appauvri.

À cet effet, il faut tenir compte du fait qu'il y a déjà 25 états américains qui ne considèrent pas l'hydroélectricité comme une source d'énergie renouvelable. Il faut donc se poser des questions sur l'acceptabilité environnementale future de notre hydroélectricité et se demander si nous allons vraiment pouvoir la vendre à un prix avantageux.

À notre avis, l'équilibre entre le potentiel hydroélectrique développé et le potentiel non-développé est largement atteint. Jusqu'à présent, Hydro-Québec et les exploitants de mini-centrales se sont assurés de pouvoir exploiter le potentiel hydroélectrique d'une grande partie de nos rivières en y construisant des barrages. Nous croyons que le temps est maintenant venu pour le Québec d'assurer la préservation des autres rivières en leur octroyant un statut de protection légal. Ceci permettrait de satisfaire la multiplicité des intérêts, des idéaux et des valeurs des Québécois d'aujourd'hui et de demain (qui ne sont pas encore là pour donner leur opinion).

Pourtant, dans les faits, les projets de conservation sont toujours nettement moins nombreux et tardent beaucoup plus à se matérialiser que les projets de développement hydroélectrique. Pour ne citer qu'un exemple, cela fait deux fois dans les dernières années que le BAPE recommande la préservation de la rivière Magpie (dont l'embouchure se situe à environ 50 km de celle de la rivière Romaine). Pourtant, à ce jour, aucun statut de protection ne lui a été accordé, et ce principalement parce qu'Hydro-Québec refuse de mettre de côté ses visées sur le potentiel hydroélectrique de la rivière Magpie. Nous croyons qu'il serait grand temps qu'Hydro-Québec et le gouvernement du Québec agissent en bons joueurs et acceptent de préserver les rivières qui sont encore sauvages. Cette façon de faire pourrait être considérée comme une mesure de compensation pour la perte de toutes les rivières qui ont déjà été harnachées, qui sont entrain de l'être, ou qui pourraient l'être dans un futur rapproché (comme cela pourrait être le cas avec la rivière Romaine).

Troisième condition :

L'ensemble des processus d'audiences publiques et de négociations d'ententes avec les collectivités locales devrait être repris au grand complet de sorte que ces processus puissent être à la fois transparents et respectueux des principes de base d'une société démocratique. Pour ce faire, il faudrait que les audiences se tiennent avant la signature de quelque entente que ce soit et qu'elles englobent aussi le volet qui traite de la construction des lignes de transmission. Il faudrait aussi qu'aucune somme d'argent ne soit versée à notre MRC et à nos municipalités avant que le projet ne reçoive l'accord final et officiel de tous les paliers de gouvernement impliqués. Ceci permettrait que les processus de consultation et de décision se fassent de façon plus impartiale et plus respectueuse d'une démocratie.

De plus, il faudrait que toutes les ententes soient parfaitement transparentes et accessibles dès le début, non seulement aux résidents de la région, mais aussi à tous les Québécois. Nous trouvons inacceptable que de telles ententes puissent être confidentielles, surtout qu'elles sont négociées à notre nom, à la fois en tant que citoyens de la MRC de Minganie et en tant que citoyens québécois (et donc en tant que copropriétaires d'Hydro-Québec). Aucune des justifications données par Hydro-Québec à ce sujet ne nous apparaît acceptable dans le contexte d'une société démocratique.

Finalement, il faudrait absolument que les signataires des ententes – c'est-à-dire nos élus – ne soient pas tenus, et ce d'aucune façon, de faire la promotion du projet auprès de leurs citoyens. Nous trouvons que de telles clauses contreviennent encore une fois aux principes fondamentaux d'une société démocratique comme la nôtre. En effet, de telles obligations peuvent placer les élus dans des situations où ils ne pourraient plus représenter adéquatement leurs citoyens, et donc garantir le fonctionnement de notre démocratie, ce qui est totalement inacceptable. Lorsque de telles clauses sont en plus accompagnées de grosses sommes d'argent (comme les 12 millions de dollars destinés à la promotion du projet), la situation devient carrément scandaleuse.

De plus, en exigeant de telles ententes, nous trouvons qu'Hydro-Québec vient miner la confiance entre les élus régionaux et les citoyens. Dans un tel contexte, plusieurs citoyens n'osent pas se prononcer sur le projet, que ce soit pour dire qu'ils sont contre ou même pour suggérer une simple modification. Cette situation, engendrée par Hydro-Québec, n'est pas acceptable.

Conclusion :

Nous sommes d'avis qu'Hydro-Québec a fait preuve d'un manque de respect inacceptable envers les principes de base de notre démocratie en exigeant que les ententes conclues avec nos représentants régionaux soient confidentielles et en les obligent en plus à faire la promotion du projet.

Nous trouvons aussi que le gouvernement du Québec devrait préserver l'ensemble des rivières qui sont encore sauvages au Québec, afin que nous puissions léguer à nos enfants un patrimoine constitué à la fois de rivières sauvages d'une grande beauté et d'une richesse écologique exceptionnelle et d'un vaste réseau de barrages et de centrales hydroélectriques fournissant une énergie à bon prix et en quantité déjà plus que suffisante pour nos besoins actuels et futurs.

Finalement, nous tenons à réitérer notre appui à la volonté de plusieurs de nos élus régionaux et de nos concitoyens à promouvoir le développement économique de la Minganie. Malheureusement, nous trouvons que le projet de construction du complexe Romaine ne répond pas adéquatement à ce besoin, étant donné le caractère éphémère de la majeure partie de ses retombées économiques.

À cet effet, nous tenons à souligner qu'à notre avis Hydro-Québec profite des faiblesses socio-économiques de la région afin d'obtenir l'appui des élus et de la population pour finalement nous imposer son projet et ses conditions. Peut-on vraiment parler d'un véritable appui si l'on tient compte des possibilités restreintes de notre population au niveau de l'emploi et des opportunités d'affaires? Ou bien n'est-ce pas plutôt un appui tacite, faute d'alternatives économiques viables à long terme? Ne serait-il pas plus bénéfique pour la population de la Minganie (et du Québec tout entier) que le gouvernement du Québec nous fournisse les outils nécessaires afin que nous puissions développer nous-mêmes une économie régionale solide, diversifiée et axée sur les produits et les services à haute valeur ajoutée, plutôt que de se retrouver continuellement dans une situation de dépendance envers des projets à court terme?